

DEPARTEMENT
de Maine-et-Loire
ARRONDISSEMENT
d'ANGERS

COMMUNE de
**MORANNES SUR
SARTHE -
DAUMERAY**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 6 OCTOBRE 2025

Le 6 octobre 2025 à 19h00, le conseil municipal de MORANNES SUR SARTHE – DAUMERAY s'est réuni dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARDOEN, Maire.

Convocation du 29 septembre 2025 – Nombre de membres 29 – Présents 21

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

LECOURT Sylvie, Maire déléguée de CHEMIRÉ SUR SARTHE et adjointe,
DAVY Jean-Luc, Maire délégué de DAUMERAY et adjoint,
ATANI Béatrice, LEDERNET Christian, CHERBONNIER Noël, CHERRÉ Christelle, GUÉRY Louis, BONNAVENTURE Mickaël, adjoints,
DELUK – de BUYSSCHER Véronique, de MIEULLE Roger, DIARD Françoise, ETOURNEAU Patrice, FRESNEAU Éric, FREULON Véronique, GUITTON Sébastien, HUMEAU Emmanuelle, LANGLAIS Hélène, LETHIELLEUX Joëlle, SIMON Emmanuel, THIBAULT Jean-Paul conseillers municipaux.

Absents ayant donné procuration : RENAULT Alexandra (pouvoir à LECOURT Sylvie), MOGUET Françoise (pouvoir à de MIEULLE Roger)

Absents excusés : LECHERF-VANDERHAEGEN Catherine, CLÉMOT Dany, de RICHEMONT Xavier.

Absents : ALLARD Mickaël, DUPUIS Virginie, MARTIN Denis

Secrétaire de Séance : de MIEULLE Roger.

DCM N°2025 – 064 : TRAVAUX D'URGENCE ET DE MISE EN VALEUR - EGLISE DE MORANNES – NEF ET CLOCHER - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire rappelle qu'en fin d'année 2022 des fissures importantes sur les pilastres et murs de l'église St Aubin de MORANNES ont été constatées. A sa demande, une étude diagnostique a été réalisée par M. Bertrand PENNERON architecte ayant assuré la maîtrise d'œuvre des trois dernières tranches de restauration de cet édifice.

Les conclusions de ce diagnostic, ainsi que l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, l'ont conduit, pour des raisons de sécurité, à interdire l'accès à cet édifice dès le 3 avril 2023.

Le diagnostic a mis en évidence que des travaux devaient être réalisés en urgence sur la nef pour remédier aux désordres apparus (*équilibres instables*). Des travaux dits de mise en valeur pourraient à cette occasion être aussi réalisés (enduits extérieurs et intérieurs).

S'agissant de travaux urgents à réaliser, compte tenu de l'équilibre instable de l'édifice, une mission de Maîtrise d'œuvre a été confiée à M Bertrand PENNERON architecte.

En fin d'année 2024 (octobre puis décembre) des chutes de pierres sont survenues en provenance du clocher. De nouvelles investigations ont alors été demandées, une nouvelle fois en urgence, à M. PENNERON architecte et ont permis de réaliser un diagnostic en février 2025 sur l'état sanitaire de la partie supérieure du clocher. Ce nouveau diagnostic a aussi permis de définir un estimatif des travaux (133.089 € HT). Ceux-ci devant aussi être réalisés en urgence afin de mettre rapidement en sécurité cette nouvelle partie de l'édifice.

La consultation des entreprises a dernièrement eu lieu. Les offres des entreprises les mieux-disantes sont bien inférieures aux estimatifs.

Le nouveau montant de cette opération établi en fonction de ces offres permet à la municipalité d'envisager la réalisation de l'ensemble des travaux d'urgence de la nef et du clocher ainsi que les travaux de mise en valeur de la nef.

Monsieur le Maire présente donc le nouveau plan de financement ci-dessous qui comprend aussi le montant des subventions dont l'accord vient d'être notifié ainsi que des nouvelles subventions pour lesquelles une demande pourrait être effectuée.

....

Accusé de réception en préfecture
049-200064566-20251006-DCM2025-064-DE
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

**EGLISE ST AUBIN de MORANNES - TRAVAUX D'URGENCE SUR LA NEF + TRAVAUX DE MISE EN
VALEUR DE LA NEF + TRAVAUX D'URGENCE DU CLOCHER**

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
Maîtrise d'oeuvre (partie déjà subventionnée)	39 728,54	DRAC SUR MO + MD 30 % (subvention accordée)	13 718,56
Maitrise d'œuvre (partie non actuellement subventionnée)	48 493,00	Département sur MO + MD (subvention accordée) 20 %	9 146,00
Missions diverses CT + SPS(déjà subv)	6 000,00	Région sur MO + MD(Subv accordée) 20%	9 146,00
Missions CT + SPS (partie non actuellement subventionnée)	3 050,00		
SOUS TOTAL 1 (MO + CT + SPS)	97 271,54	SOUS TOTAL 1 (SUBV SUR MO + CT)	32 010,56
TRAVAUX D'URGENCE DE LA NEF (TRANCHE FERME)	261 256,67	FINANCEMENT DRAC SUR TRAVAUX 40% de 564.155,58 € (subvention accordée)	225 662,23
TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE LA NEF (TRANCHE OPTIONNELLE 2)	151 796,45	HYPOTHESE DE FINANCEMENT ETAT DSIL 25% de 564.155,58 €	141 038,89
		HYPOTHESE DE FINANCEMENT REGION 10% de 300.000 €	30 000,00
		FINANCEMENT DEPARTEMENT 15% de 300.000 € (subvention accordée)	45 000,00
SOUS TOTAL 2 (NEF)	413 053,12	SOUS TOTAL 2 (NEF + CLOCHER)	441 701,12
TRAVAUX D'URGENCE DU CLOCHER (TRANCHE OPTIONNELLE 1)	72 177,91	AUTOFINANCEMENT DE LA COMMUNE (22,33 %)	136 172,44
CERCLAGES URGENTS SUR CLOCHER MISE EN SECURITE DÉJÀ REALISÉS	3 120,00		
SOUS TOTAL 3 (URGENCE CLOCHER)	75 297,91		
ALEAS (5% de 485.231 €)	24 261,55		
TOTAL 1 + 2 + 3 + ALEAS HT	609 884,12	TOTAL 1 + 2 HT	609 884,12

Les hypothèses de financement sont basées sur les financements maximums pouvant être demandées et ne préjugent en rien de leur accord par les collectivités sollicitées.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'accepter le nouveau plan de financement ci-annexé,
- de solliciter les nouvelles subventions indiquées dans le plan de financement ci-annexé (Région et Etat DSIL),
- d'autoriser la réalisation des travaux comprenant les travaux d'urgence de la nef et du clocher ainsi que les travaux de mise en valeur de la nef,
- d'accepter la programmation suivante :
 - début des travaux : janvier 2026
 - fin des travaux : décembre 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte les propositions de Monsieur le Maire.

La présente délibération sera transmise en Préfecture.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean-Marie CARDON

